

L'INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

RÉUSSIR ENSEMBLE



Communiqué de presse

Forum annuel visant à mettre en lumière les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dix ans après la déclaration des Nations Unies sur les Droits des peuples autochtones

NATIONS UNIES, le 19 avril 2017 – Plus de 1 000 participants autochtones venus du monde entier se réuniront au Siège des Nations Unies du 24 avril au 5 mai afin de participer à la seizième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.

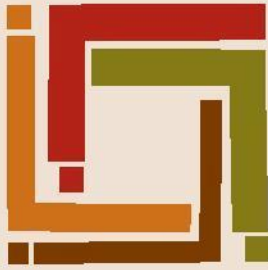
L'Instance permanente sur les questions autochtones est un organe consultatif du Conseil économique et social chargé de discuter des questions autochtones sur le développement économique et social, la culture, l'environnement, l'éducation, la santé et les droits de l'homme. Le thème choisi pour la session de cette année sera le dixième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, l'instrument international le plus complet sur les droits fondamentaux des peuples autochtones, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 septembre 2007. Ce document historique représente un consensus mondial sur les droits des peuples autochtones, y compris les droits à l'autodétermination, aux terres, territoires et ressources traditionnels, à l'éducation, la culture, la santé et au développement.

« La Déclaration a amélioré la vie des peuples autochtones et nous avons obtenu des progrès notables depuis son adoption, » déclare Mariam Wallet Aboubakrine, la prochaine Présidente de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Certains pays ont adopté des mesures constitutionnelles et législatives visant à reconnaître les droits et l'identité des peuples autochtones mais nous rencontrons encore des cas de déplacement, de développement agressif et de violence systémique, en particulier contre les femmes et les jeunes autochtones, » nous dit-elle. « Nous devons mener des actions concrètes afin de mettre en place la Déclaration en tant que norme minimale nécessaire à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones du monde. »

Une réunion de haut niveau à l'occasion du 10^e anniversaire de la Déclaration des Nations Unies convoquée par le Président de la 71^e session de l'Assemblée générale prendra place le mardi 25 avril dans la salle de l'Assemblée générale et sera une excellente occasion pour les États membres, les entités des Nations Unies et les représentants autochtones de souligner les accomplissements et les défis résultant de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies.

L'Instance permanente examinera également les questions se rapportant aux femmes et à la jeunesse autochtones, à l'agenda 2030 pour le développement durable et au suivi de la Conférence internationale 2014 sur les peuples autochtones. Les droits de l'homme et les problèmes que doivent affronter les défenseurs des droits des peuples autochtones seront en première ligne des dialogues avec le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones et le Président du mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones le lundi 1^{er} mai.





L'INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

RÉUSSIR ENSEMBLE



La session s'ouvrira le lundi 24 avril à 11h dans la salle de l'Assemblée générale avec un rituel de bienvenue de la part du Chef de la Nation Onondaga, Todadaho Sid Hill. Le Secrétaire général, António Guterres (à confirmer), le Vice-président du Conseil économique et social, l'Ambassadeur Cristián Barros Melet (Chili), le Secrétaire général adjoint pour le développement économique au Département des affaires économiques et sociales, M. Lenni Montiel, la Directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes, Mme Lakshmi Puri et la Ministre des affaires autochtones et du Nord Canada, Mme Carolyn Bennett prendront part à l'ouverture.

Événements parallèles

Plus de 100 événements parallèles devraient prendre place au cours de cette session de deux semaines organisée par des associations de peuples autochtones, des états membres des Nations Unies, des entités de l'ONU, des organisations intergouvernementales, des ONG et autres parties prenantes. Pour une liste complète des événements parallèles, veuillez consulter bit.ly/UNPFII16.

Événement culturel

Un événement culturel avec un spectacle de K'ala Maka, un groupe musical Aymara venu de Bolivie présentant une musique contemporaine avec des rythmes traditionnels se tiendra le mardi 25 avril à partir de 18h30 dans le hall des visiteurs des Nations Unies.

Origines

Au total les peuples autochtones représentent moins de 5 % de la population mondiale mais ils constituent 15% des plus pauvres. Ils vivent dans 90 pays, représentent 5 000 cultures différentes et parlent la vaste majorité des quelques 7 000 langues de la planète.

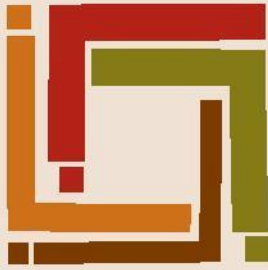
L'Instance permanente sur les questions autochtones a été mise en place par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) en 2 000. L'Instance fournit des conseils d'experts et des recommandations sur les questions autochtones au système des Nations Unies à travers l'ECOSOC, sensibilise et promeut l'intégration et la coordination des activités concernées au sein du système des Nations Unies et dissémine les informations relatives aux questions autochtones.

L'Instance permanente est composée de 16 experts indépendants, qui travaillent en leur capacité propre. L'ECOSOC nomme les membres, parmi lesquels huit sont désignés par les gouvernements et huit par les organisations autochtones des différentes régions du monde. L'Instance a acquis une reconnaissance et un impact croissants en tant que plate-forme internationale pour le dialogue, la coopération et l'action concrète en faveur des peuples autochtones avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre fondamental.

Des conférences de presse se tiendront le 24 avril, le 27 avril et le 1er mai à 13h15 et le 5 mai à 11h15, salle S-237 au Siège des Nations Unies. Les conférences de presse et toutes les sessions officielles (pas les sessions parallèles) seront **webdiffusées en direct** sur webtv.un.org.

Les journalistes n'ayant pas d'accréditation de presse auprès des Nations Unies peuvent solliciter leur accréditation par le biais du Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias : www.un.org/en/media/accreditation ou +1 212-963-6934.





L'INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

RÉUSSIR ENSEMBLE



Espace médiatique autochtone : il y aura pour la première fois un espace médiatique autochtone du 24 au 28 avril destiné à la communauté autochtone et qui couvrira l'Instance permanente. Ce programme sera disponible à bit.ly/UNPFII16

Pour les demandes de renseignements des médias, y compris les interviews, veuillez contacter Martina Donlon, tél. : +1 212-963-6816 ou courriel : donlon@un.org – Département de l'information publique des Nations Unies

Pour joindre le Secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, veuillez contacter Mme Julia Raavad, tél. : +1 212-963-5873 ou courriel : raavad@un.org – Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

Pour de plus amples informations sur la seizième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, veuillez consulter : bit.ly/UNPFII16

Publié par le Département de l'information publique des Nations Unies

